

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 381 DU JEUDI 22 MAI 2025 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Forum sur l'avenir de la presse

Les autorités appellent à l'assainissement de la corporation.



P.3

Edito à vue d'Aigle

Vers une recomposition du paysage politique

Ces quinze dernières années, force est de reconnaître que le paysage politique guinéen a été outrageusement dominé par le RPG Arc-en-ciel du professeur Alpha Condé et l'UFDG de Cellou Dalein Diallo. Elu en 2010 à la magistrature suprême du pays, le champion du parti jaune, tout le long de son règne, a eu pour principal challenger l'ancien Premier ministre de feu le général Lansana Conté. Aujourd'hui, la donne a radicalement changé. L'on assiste désormais à une vague de transhumance et à des retournements de vestes inimaginables...

Païement des bourses d'entretien P.2



L'ancien président des boursiers guinéens au Maroc se paie l'ex-DG du SNABE.

PN-RAVEC P.4



L'inclusivité est réelle chez les personnes porteuses de handicap

AG du PEDN P.3



Lansana Kouyaté s'exprime sur l'actualité sociopolitique

AG UFDG P.3

Dr Fodé Oussou recadre Dobo Guilavogui de Kankan

Forum sur la presse P.4

Le président de la HAC interpelle

Crief P.4

Amadou Damaro situé désormais sur son sort

Édito à vue d'aigle



Vers une recomposition du paysage politique

Ces quinze dernières années, force est de reconnaître que le paysage politique guinéen a été outrageusement dominé par le RPG Arc-en-ciel du professeur Alpha Condé et l'UFDG de Cellou Dalein Diallo. Elu en 2010 à la magistrature suprême du pays, le champion du parti jaune, tout le long de son règne, a eu pour principal challenger l'ancien Premier ministre de feu le général Lansana Conté. Aujourd'hui, la donne a radicalement changé. L'on assiste désormais à une vague de transhumance et à des retournements de vestes inimaginables.

Ce sont notamment ces deux grands politiques du pays qui sont particulièrement concernés par ces mouvements. Tous les jours que Dieu fait, des cadres de ces formations politiques, au niveau central ou des fédérations de l'intérieur, se font débaucher par la galaxie CNRD. Les Forces vives de Guinée auxquelles elles appartiennent avaient tenu au

respect scrupuleux de l'accord de deux ans conclus avec la CEDEAO pour le retour à l'ordre constitutionnel. Elles ont agité de temps en temps le chiffon rouge des manifestations de rue pour se faire entendre du pouvoir en place.

Le CNRD, le CNT et le Gouvernement Bah Oury semblent clairement se satisfaire du déroulement du chronogramme de la transition. Ce qui n'est pas le cas pour les organisations de la société civile et certains partis politiques qui ne ratent aucune occasion pour fustiger la conduite de la transition, la fermeture des médias, l'arrestation d'acteurs sociopolitiques, la disparition forcée d'activistes très critiques à l'égard du CNRD. Dans son adresse à la nation, à l'occasion du nouvel an, le locataire du Palais Mohammed V a annoncé que 2025 sera une année électorale. Le référendum constitutionnel est fixé au 21 septembre 2025. Et lors d'une récente sortie à Abidjan, le Premier ministre guinéen a annoncé que la présidentielle et les législatives se tiendront en décembre prochain.

Pour rappel, au lendemain de leur prise du pouvoir, le général Mamadi Doumbouya et ses compagnons avaient pourtant promis aux Guinéens des élections libres et transparentes de la base au sommet pour remettre le pouvoir aux civils. Le constat est que le professeur Alpha Condé vit en Turquie loin de sa base. Quant à Cellou Dalein Diallo et Sidya Touré de l'UFR, ils ont également élu domicile, respectivement à Dakar (Sénégal) et à Abidjan (Côte d'Ivoire). Comme si tout cela ne suffisait pas, certains cadres de leurs partis se sont jetés littéralement dans les bras du CNRD. Et les soutiens du général Doumbouya lui demandent de se porter candidat à la prochaine présidentielle.

Kéfina Diakité

INTERVIEW

Païement des bourses d'entretien

L'ancien président des boursiers guinéens au Maroc se paie l'ex-DG du SNABE.

La joie est totale chez les étudiants boursiers guinéens. Après le limogeage de l'ancien directeur général du Service National des Bourses Extérieures (SNABE), le gouvernement a annoncé le paiement des arriérés des bourses d'entretien et des primes de vacances. Depuis le Maroc, votre hebdomadaire est en rentré en contact avec l'ancien président des étudiants boursiers guinéens vivant au Royaume chérifien. Le calvaire que vivent ces boursiers, pendant les neuf derniers mois est la révélation faite par notre interlocuteur.



L'Aigleinfos : Comment avez-vous réagi au communiqué du SNABE annonçant le paiement des arriérés vos bourses d'entretien et vos primes de vacances ?

Amadou Lamarana Diallo : Je profite de l'occasion pour remercier le président de la République, le Général Mamadi Doumbouya parce qu'il a eu l'audace de doubler la bourse qui était à 50 Dollars. On ne peut que remercier les autorités par rapport à cette décision de pouvoir enfin nous libérer. Ce, pour que les gens puissent entrer en possession de leur dû. Il faut savoir que nous sommes presque dans la période des examens et les gens avaient besoin de pouvoir souffler.

L'Aigleinfos : Est-ce que vous pouvez nous dire comment vous vivez votre vie estudiantine au Maroc ?

Amadou Lamarana Diallo : La situation des boursiers guinéens du Maroc est très très compliquée dans la mesure où nous pouvons rester neuf à onze mois sans entrer en possession de nos dus. C'est un droit que nous réclamons et non un privilège parce qu'on a mérité pour être là dans le cadre des études pour être parmi les premiers pour être au Maroc. Mais ce qui est plus déplorable est que la majeure partie des personnes qui dirigent notre pays connaissent le Maroc, elles savent les difficultés qui sont là. Ici, au minimum on paie 100 Dollars comme loyer sans compter les autres factures et la bourse c'est 100 Dollars par mois mais qui reste parfois une année sans qu'elle soit payée.

L'Aigleinfos : Est-ce que quelque part vous vous sen-

tez coupables d'être en partie responsables du limogeage de l'ancienne direction du SNABE à qui vous avez souvent réclamé vos bourses ou comment avez-vous appris leur destitution ?

Amadou Lamarana Diallo : C'est un sentiment de satisfaction de la part de tous les boursiers guinéens à l'Etranger, ce n'est pas un sentiment personnel. Je vis avec les étudiants boursiers ici tous les jours, j'ai été leur responsable pendant trois ans donc je connais un peu ce qu'ils ont traversé avec Monsieur Bamba. M. Bamba peut te dire que votre bourse sera disponible demain ou après-demain mais il se trouve qu'elle ne peut même pas être disponible dans les deux prochains mois. C'est très déplorable parce quelqu'un de son niveau ne doit pas tenir de telle promesse. On comprend que c'est toute une procédure pour que ces montants soient débloqués parce qu'il faut les ministères des finances, de l'économie, la primature et même la présidence, il y a la lenteur administrative mais lui, il doit nous rassurer mais pas de nous dire des choses qui ne sont pas vraies. Donc par rapport à son limogeage, nous, nous l'avions demandé depuis très longtemps à chaque fois que nous faisons des grèves, des batailles médiatiques parce qu'on estime qu'il n'a pas été à la hauteur alors que c'est un ancien boursier. Son passage à la tête du SNABE a été une désillusion.

L'Aigleinfos : Une nouvelle équipe a été nommée à la tête du SNABE, que lui demandez-vous par rapport à vos préoccupations ?

Amadou Lamarana Diallo : Le Maroc reçoit énormément de boursiers qui viennent un peu partout en Afrique mais même la police sait que ce sont ceux de la Guinée seulement qui grèvent ici. Et c'est l'image du pays qui est en jeu parce que nous sommes des ambassadeurs du pays, nous sommes censés vendre l'image de la Guinée dans le bon sens. Ce que nous demandons à la nouvelle équipe c'est de faire en sorte qu'il y ait une planification afin qu'il y ait un calendrier comme par exemple à chaque trois mois, qu'il y ait paie. L'appel que nous lançons, ce n'est pas seulement au niveau du SNABE, c'est aussi au Directeur de cabinet de la présidence, aux ministères du budget, économie et à l'assemblée nationale pour que la bourse soit logée en tant qu'une priorité de l'Etat parce que c'est là, le problème.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Amadou Lamarana Diallo, le président sortant des étudiants boursiers au Maroc !

Amadou Lamarana Diallo : C'est à moi de vous remercier de l'attention que vous portez à nous !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Lisez le journal numérique sur le site KéfinaFasso



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018
Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée
E-mail : laigleinfosgn@gmail.com
Tél: (+224) 621 93 53 88
Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité
Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53
Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo
Rédacteur en Chef: Sékou Condé
Secrétaire Général de la Rédaction: Sammel M'Bemba
Comité de Rédaction: Sammel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui
Stagiaire: Mamadou Oury Bah
Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub: Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50
Imprimeur: Alseny Camara 628066445
Imprimerie: Imprimerie Lanyi
Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre
Mise en page: CMP-GAMS 629106363
Edité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Lisez le journal numérique sur le site KéfinaFasso

Forum sur l'avenir de la presse

Les autorités appellent à l'assainissement de la corporation.

A l'initiative de la Haute Autorité de la Communication (HAC), Conakry a abrité du 19 au 21 mai, un Forum sur l'Avenir de la Presse en Guinée. Le but, est de discuter et proposer des alternatives pour une presse indépendante et responsable. La cérémonie a été présidée par le chef du gouvernement de la transition, Amadou Oury BAH en compagnie du président du Conseil National de la Transition, des membres du CNRD, des représentants du corps diplomatique et associations de presse.



Dans son discours introductif, le président de la Haute Autorité de la Communication s'est penché sur la construction d'une presse indignée aujourd'hui.

« C'est pour cette raison que nous avons initié mes collègues et moi, ce forum, pour évoquer, par elle-même, les sujets concernant l'exercice de la profession. Une profession qui a été infiltrée, n'ayons pas peur des mots, par des individus à la recherche du gain facile, parfois dans la malhonnêteté. Et je suis au regret de faire ce constat devant les journalistes qui sont en face de moi et que je respecte. Je voudrais donc m'adresser à vous, journalistes, professionnels, avisés. Je voudrais vous demander de sortir de nos rangs ces individus malveillants qui sont venus intégrer la corruption dans nos rangs, alors qu'ils prétendent dénoncer cette corruption. Ce sont les premiers corrompus. Nous devons les sortir de nos rangs. Nous devons assainir nos rangs pour nous faire respecter, pour nous faire écouter, pour nous faire entendre. », a insisté Boubacar Yacine DIALLO. La question de la mise en place d'un organe d'autorégulation, ou tribunal des pairs, destiné à ren-

forcer la déontologie et la crédibilité du secteur a été évoquée à cette rencontre. Pour le président de la HAC, cet organe devra être dirigé par des journalistes irréprochables garants de l'éthique professionnelle.

Dr Dansa Kourouma, a ensuite abordé des questions cruciales liées à la liberté de la presse, soulignant avec conviction

« Nous savons tous qu'une presse libre n'est pas synonyme de désordre. Elle est garante de vérité, de diversité, de rassemblement, de transparence et défend une bonne gouvernance. Et surtout, elle témoigne de la participation citoyenne », a-t-il conseillé. Avant d'aborder un pan sur l'avenir de la presse en Guinée « L'avenir de la presse guinéenne est en effet une question centrale, à la fois légitime et opportune. Car cette transition que nous traversons exige l'implication de tous les corps sociaux, et plus particulièrement de la presse en tant que miroir et acteur du changement. Une presse dynamique et professionnelle, indépendante et responsable, est la garantie d'un État stable, d'une société informée, d'un peuple éveillé », a ajouté Dr Dansa.

Cette initiative intervient dans un contexte de tensions récurrentes entre les autorités et les acteurs du paysage médiatique guinéen. Le Premier ministre Bah Oury a tenu à souligner l'importance de l'apaisement retrouvé entre l'État et les médias, rappelant la rupture survenue un an plus tôt, tout en saluant les efforts de réconciliation.

« Pratiquement, cela fait un an jour pour jour que nous avons divorcé. Mais je me réjouis aujourd'hui que les torts ont été justement rétablis. Le temps permet parfois de régler beaucoup de conflits... », a-t-il déclaré.

Il a notamment insisté sur le rôle du temps dans la déconstruction des tensions et l'émergence progressive d'une presse responsable.

« Cela a permis aussi, dans les faits, de faire en sorte que, progressivement, l'esquisse et l'émergence d'une forme nouvelle de la pratique de la presse en République de Guinée puissent émerger. C'est quelque chose de très important, et nous nous en félicitons. Donc, peut-être, avec l'initiative du président de la Haute Autorité de la Communication, le temps de la raison est venu ; d'où la nécessité d'utiliser ces trois journées pour aller en profondeur, dans le cadre d'une introspection, afin de faire ressortir une nouvelle dynamique qui ne soit pas des dynamiques administratives, mais des dynamiques souhaitées par la presse, de manière générale, par eux et pour eux-mêmes. »

Samuel Demba. D

AG du PEDN

Lansana Kouyaté s'exprime sur l'actualité sociopolitique

A la faveur de l'AG du Parti de l'Espoir pour le Développement National (PEDN) qui s'est tenue le samedi 17 mai 2025 à son siège, son président, Lansana Kouyaté, qui vient de regagner le pays après une longue absence, s'est exprimé sur l'actualité sociopolitique qui prévaut dans le pays du général Mamadi Doumbouya.



A propos d'une possible candidature du président de la transition et à la multiplication des mouvements de soutien en sa faveur, le leader du PEDN a déclaré : « J'ai lu, quand j'étais à l'extérieur, un communiqué très fort du ministère de l'Administration du Territoire qui interdit tout mouvement de soutien. Ceci, je l'ai bien lu. On m'a envoyé le message. Vous connaissez ce message. Je n'ai jamais vu un message aussi bien élaboré que celui-ci. Parce que ça va par séquences. On dit objectif, c'est défini. Superficie, on dit de Conakry jusqu'à Yomou au sud-est de la Guinée, je n'ai jamais vu. C'était bien rédigé. Ceux qui l'ont rédigé, franchement, c'était magnifique. On dit que c'est interdit et quiconque le fait viole. N'est-ce pas dit là-dedans ? Si c'est dit là-dedans et que c'est respecté, c'est tant mieux. Si c'est dit là-dedans et qu'on continue à violer et que les violeurs ne sont pas sanctionnés, alors ce sera purement et simplement du temps perdu »

Parlant d'une éventuelle candi-

dature du général Mamadi Doumbouya à la prochaine élection présidentielle, le président du PEDN dira ceci : « Écoutez, je ne discute pas de ce sujet... Cela appartient au général et quand il est venu au pouvoir, ce qui a été malheureux dans tout ça, c'est le coup d'État civil qui a entraîné tout ça. Imaginez un seul instant sans avoir eu de troisième mandat forcé, ou au forceps. On sait comment ça se passe. Il y a des dames ici, on dit que les dames sont venues nous donner l'argent pour qu'on se présente. Est-ce comme ça qu'une démocratie marche ? Les femmes qui se mobilisent, et à cause de ça, vous, vous acceptez. »

Kéfina Diakité

Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

AG UFDG

Dr Fodé Oussou recadre Dobo Guilavogui de Kankan

Le samedi 17 mai 2025, Dr Fodé Oussou Fofana, le vice-président de l'UFDG chargé des questions juridiques et politiques du parti, a mis à profit l'Assemblée générale hebdomadaire qui s'est tenue pour revenir sur la sortie de Dobo Guilavogui, le fédéral de Kankan suspendu avec ceux de Kouroussa et de Siguiri.



« Quand j'ai vu le doyen Dobo Guilavogui s'attaquer à ma personne en disant que c'est Fodé Oussou qui l'a exclu, c'est faux. Fodé Oussou ne peut exclure personne seul, c'est le conseil po-

litique qui a pris cette décision. Je vous demande d'expliquer cela. Parce qu'un responsable, un secrétaire fédéral, qui est resté longtemps dans le parti, comme il l'a dit lui-même – il paraît même

qu'il est arrivé avant moi, avant le président Cellou – ne sait pas que lorsqu'on le démet de ses fonctions, c'est le conseil qui prend la décision ? C'est triste », a réagi Fodé Oussou Fofana.

« Quand tu dis : "Moi, personne ne peut, je suis encore le secrétaire fédéral", cela me fait pitié. Parce qu'un acte a été pris, tu as été démis de tes fonctions. Si tu aimes l'UFDG – car moi, je ne sais pas pourquoi – si tu tiens à l'UFDG, alors que tu es démis de tes fonctions, ce que tu dois faire, c'est venir au niveau du parti, venir t'expliquer. Si tu as commis une erreur, tu la reconnais, et puis on regarde ce qu'on peut faire. Mais tu ne peux pas dire : « Personne ne peut m'enlever, je reste et demeure secrétaire fédéral. » Faire cela, c'est grave pour quelqu'un qui a tant

d'années d'expérience. », a-t-il ajouté. Avant de rappeler ceci : « Il y a eu un memorandum, mais écoutez, les fédérations se sont rendu compte qu'elles n'avaient pas été consultées, les secrétaires et les sections n'avaient pas été consultés. Les fédéraux ont signé en leur propre nom. Maintenant, les fédérations ont envoyé des lettres d'excuses à la direction nationale. Elles ont déclaré assumer pleinement leurs actes et être d'accord avec ce qui a été écrit. La direction prend alors la décision de vous exclure. Ce n'est pas compliqué. Il ne faut pas déplacer le débat, il ne s'agit pas de voiture...Maintenant, si le doyen Dobo aime l'UFDG, ne veut pas quitter l'UFDG, aime le parti, je lui conseille de venir à Conakry, de venir voir le conseil politique. Mais en attendant, il est

démis de ses fonctions. Il ne peut plus exercer. Et puis, c'est la fédération elle-même qui a demandé son remplacement. Le conseil politique n'a fait qu'exécuter les décisions des fédérations...Le conseil politique n'a fait qu'exécuter les décisions des fédérations de Coyah, de Kindia, de Siguiri et de Kouroussa. Elles ont écrit pour dire : "Voilà, ils nous ont trahis, on n'a pas été consultés, nous ne sommes pas d'accord avec le mémo." Et elles sont sorties pour dire : "Nous, nous assumons..." »

Kéfina Diakité

Lisez le journal
numérique sur le site
Kéfinafasso
www.kefinafasso.com
Votre site indépendant d'information tous azimuts.



L'inclusivité est réelle chez les personnes porteuses de handicap

Le Programme National de Recensement National à Vocation d'État Civil (PN-RAVEC) ne doit laisser personne en marge. C'est dans ce cadre que le ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation à travers celui de la promotion féminine et des personnes vulnérables, a initié un programme pour faire enrôler les personnes vivant avec le handicap. Mohamed Diaby, directeur national des personnes vulnérables promet que cette opération va toucher tous ceux qui se trouvent dans cette catégorie de personne. Dans cet entretien avec votre hebdomadaire, il dit que c'est une première en Guinée que le gouvernement accorde une telle attention particulière à ces couches défavorisées.



L'Aigleinfos : Le Ministère de la promotion féminine, de l'enfance et des personnes vulnérables vient de lancer une campagne de recensement des personnes vivant avec le handicap. Parlez-nous de cette initiative ?

Mohamed Diaby : L'opération s'inscrit dans la politique d'enrôlement de l'ensemble des citoyens de Guinée dans le cadre du Programme National de Recensement à Vocation d'Etat Civil (PN-RAVEC). Mais comme vous le savez, c'est des programmes globaux qui ne tiennent pas compte des spécificités. Or, il se trouve que 160.000 et quelques citoyens ont de déficiences de quelque nature que ce soit dont

physique, motrice, sensorielle, auditive ou visuelle. Ces déficiences font que cette catégorie de ces personnes-là, ne sont pas souvent prises en compte. Donc, l'opération s'inscrit dans le cadre de l'inclusion, et en termes simples, ça signifie une opération consistant à tenir compte de l'ensemble des catégories quel que soit leur statut. Les personnes vivant avec un handicap n'étant pas très souvent impliquées dans la hauteur de ce qu'elles représentent réellement, nous avons pris l'initiative avec la Ministre Charlotte DAFPE grâce au premier ministre et le leadership du président de la République à ce que le programme soit le plus inclusif possible.

L'Aigleinfos : Votre cible, ce sont les personnes vivant avec un handicap. Après avoir lancé l'opération à la Cité de solidarité, c'est quoi la prochaine étape ?

Mohamed Diaby : L'avantage qu'offre la cité de solidarité c'est qu'elle est globalement accessible, elle est spacieuse et ici on est en sécurité. Donc nous avons une salle qui va permettre d'assurer l'enrôlement à la fois des pensionnaires de la cité et des populations handicapées qui sont dans les rues pour des raisons particulières et qui n'ont pas la possibilité de se déplacer, nous allons assurer leur transport pour qu'elles viennent ici et nous allons aussi chercher toutes les personnes porteuses d'un handicap vivant dans la capitale mais qui ont des difficultés à se faire enrôler dans leurs quartiers. L'idéal c'est d'enrôler toute personne handicapée dans le grand Conakry.

L'Aigleinfos : Quand on parle des personnes vivant avec un handicap, il y en a plusieurs. Est-ce que vous vous rassurez que toutes les anomalies qu'elles peuvent porter soient prises en compte dans le système d'enrôlement ?

Mohamed Diaby : Nous y avons

veillé. Et je voudrais vous rassurer que la direction nationale des personnes handicapées était impliquée dans toutes ces opérations-là. Ce qui fait que les catégories de handicap à savoir le handicap moteur, celles qui portent des déficiences visuelles, borgnes, aveugles, auditives, malentendants, des infirmes ou celles qui ont des maladies comme des lépreux pour lesquelles l'empreinte digitale ne pourrait être constituée et pour les autres l'enregistrement de l'iris ne pourrait être effectif, tous ces cas ont été prévus par la direction nationale des affaires politiques que nous remercions pour avoir été sensible à la situation des personnes porteuses du handicap. Donc nous avons des kits et des opérateurs ont été formés afin qu'ils puissent tenir compte des cas variés.

L'Aigleinfos : Cette campagne d'enrôlement est prévue pour trois jours. Est-ce que vous pensez que c'est suffisant pour y avoir ?

Mohamed Diaby : Au niveau de Conakry, c'est un appel que nous lançons au niveau de ces personnes pour qu'elles viennent se faire enrôler. Ce n'est pas uniquement de venir glisser son bulletin dans l'urne, c'est pour bénéficier un numéro d'identifiant pour per-

mettre à l'Etat de pouvoir prendre des décisions majeures. Sur la question de timing, nous pensons que trois jours ça paraît insuffisant mais nous pensons qu'avec volonté, le message peut passer. Le ministère de l'administration du territoire va déployer des équipes parce que nous voulons qu'il y ait un maximum de personnes enrôlées.

L'Aigleinfos : Il se trouve qu'actuellement dans les mairies, le problème de jugements supplétif est un véritable casse-tête et là, les personnes vivant avec un handicap ne sont pas en marge. Comment vous comptez gérer leur cas ?

Mohamed Diaby : C'est un problème quasiment réglé avec nos équipes et celles du MATD et la municipalité de Ratoma pour que les populations puissent avoir les fiches d'identification pouvant permettre de faciliter leur enrôlement.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Mohamed Diaby, Directeur National des personnes vulnérables !

Mohamed Diaby : Je vous en prie, c'est votre serviteur !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Forum sur la presse

Le président de la HAC interpelle

Le président de la Haute Autorité de la Communication (HAC), Boubacar Yacine Diallo, a, au lancement lundi 19 mai 2025, du Forum sur l'avenir de la presse en Guinée, martelé que la corporation est bel et bien infiltrée par des individus malintentionnés. Il a par ailleurs invité l'ensemble des journalistes professionnels à un sursaut et à la vigilance.



« La profession a été infiltrée, n'ayons pas peur des mots, par des individus à la recherche du gain facile, parfois dans la malhonnêteté. Et je suis au regret de faire ce constat devant les journalistes qui sont en face de moi et que je respecte. Je vous demande de faire sortir de nos rangs ces individus malveillants qui intègrent la corruption tout en prétendant la combattre. Ce sont les premiers corrompus... Si des entreprises de presse sont régulièrement établies, si les journalistes exercent leur métier en toute responsabilité, je n'ai aucun doute que les autorités les soutiendront », a déclaré, sans détour, le président de la HAC, Boubacar Yacine Diallo. Il faut reconnaître que la situa-

tion de la presse guinéenne est diversement appréciée par les observateurs. Les détracteurs du tombeur d'Alpha Condé présentent la gouvernance CNRD comme la pire de la Guinée indépendante en matière de respect de la liberté de la presse, en mettant en avant la fermeture des groupes de médias qui avaient une grande audience auprès de la population et la disparition inquiétante d'un journaliste jugé critique à l'égard des autorités actuelles. Les chauds partisans du CNRD et de son président ne sont pas de cet avis. Ils décrivent plutôt le président Mamadi Doumbouya comme un grand ami de la presse. Ils citent pêle-mêle la nomination de journalistes ou communicants à des postes de responsabilité ; la mise à disposition des maisons de la presse aussi bien à Conakry que dans les capitales régionales; l'augmentation du montant de la subvention annuelle accordée à la presse privée.

Kaba Kankoula

Crief

Amadou Damaro situé désormais sur son sort

Selon Mediaguinee, la décision tant attendue dans l'affaire opposant le parquet spécial à l'ex-président de l'Assemblée nationale du régime déchu, Amadou Damaro Camara, et ses coaccusés, était tombée le jeudi 22 mai 2025, devant la chambre des appels de la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF).



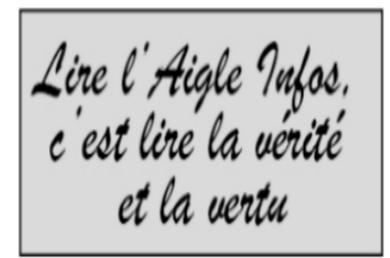
Amadou Damaro Camara, surnommé « le patron des tours siamoises de Kakimbo », Cheng Jiin-Suey alias Kim, ainsi que l'ancien premier questeur de l'Assemblée nationale, Michel Kamano (actuellement à l'étranger), étaient poursuivis pour le détournement présumé de 15 milliards de francs guinéens. Cette somme était destinée à la construction du nouveau siège du Parlement guinéen, situé à Koloma. Lors du premier jugement, les peines infligées étaient les sui-

vantes :
 • Damaro Camara : 4 ans de prison ferme
 • Kim : 1 an de prison avec sursis
 • Michel Kamano : 5 ans de prison ferme
 À l'issue de l'audience en appel, la chambre a rendu une décision partiellement révisée :
 • Cheng Jiin-Suey (Kim) a été relaxé pour les faits de corruption et renvoyé des fins de la poursuite.
 • Amadou Damaro Camara a été reconnu coupable de détournement de deniers publics et de

corruption assimilée. Il a été condamné à 3 ans et 6 mois de prison, à une amende de 5 millions de francs guinéens, ainsi qu'au paiement de 1 milliard de francs guinéens de dommages et intérêts. La cour a également ordonné la main levée sur l'ensemble de ses biens.

• Michel Kamano, toujours en fuite à l'étranger, a été condamné par contumace à 5 ans de prison ferme, au paiement d'une amende de 10 millions de francs guinéens, à 5 milliards de francs guinéens de dommages et intérêts, à la confiscation de ses biens, et fait l'objet d'un mandat d'arrêt. Selon toujours le site d'information, Amadou Damaro Camara, devrait être libéré en septembre prochain.

Mamadou Oury



Justice

Dr Sékou Condé acquitté par le TPI de Mafanco contre 500 000 gnf comme contravention

Le secrétaire permanent du RPG Arc-en-ciel était sur le banc des accusés lundi 19 mai 2025 pour répondre par devant le tribunal de première instance de Mafanco. Il était poursuivi pour " des faits d'attroupement non autorisé " par le procureur spécial du TPI de Mafanco.



Interpellé le jeudi 15 mai au siège du parti en marge d'une rencontre avec les militants pour répondre aux dissidents de leur formation, Docteur Sékou CONDÉ a connu une journée peu mouvementée ce jour. Conduit dans l'immédiat au Commissariat de Gbessia, il a par la suite été présenté au juge de Mafanco le lendemain de son interpellation, avant que celui-ci l'autorise à rentrer chez lui pour des raisons de santé. Lundi 19 mai, jour du procès, Docteur Sékou Condé a comparu par devant le tribunal. À la barre, il n'a pas nié sa participation à une réunion du RPG au siège national du parti, à Gbessia.

« Oui, je reconnais les faits. Le fait d'avoir assisté à une réunion non autorisée au siège du parti », a-t-il déclaré d'entrée. Le véritable débat de ce procès, était de savoir si oui, le RPG arc-en-ciel est conscient de sa suspension d'exercer toute activité politique pour des raisons administratives. En répondant à cette question, ce responsable de l'ancien parti affirme que ladite décision ne leur a jamais été notifiée. « Le parti a été suspendu, mais c'est par voie de presse que nous l'avons appris. Nous n'avons jamais reçu de notification officielle. Nous avons même envoyé quelqu'un au ministère de l'Ad-

ministration, mais personne ne nous a notifié cette suspension », a-t-il répondu. Répondant à l'une des questions sur le motif la réunion du jeudi 15 mai 2025, tenue avec la participation de certains responsables dont Marc Yombouno, l'actuel premier responsable du RPG a dit au juge Mamadou Dian DIALLO, que c'était pour un droit de réponse à un groupe de personnes qui s'est démissionnaire du parti jaune pour soutenir les idéaux du CNRD. « Un groupe de dissidents a pris la parole au nom du parti. C'est pour répondre à ces détracteurs que nous nous sommes réunis jeudi au siège du RPG. C'est dans ce cadre que la police est intervenue sur les lieux. Après discussion avec le chef de la police, celui-ci m'a demandé si je savais que le parti était suspendu. J'ai répondu oui. Je lui ai alors demandé s'il pouvait m'autoriser à prendre la parole pour demander aux militants de rentrer. Avec son accord, j'ai pris la parole, sans faire de déclaration, et j'ai demandé aux militants de rentrer », a-t-il relaté. Dans la réquisition du procureur général près l' TPI de Mafanco, une peine de six mois de prison assortis de sursis au paiement

d'un montant de 500.000 gnf a été demandée par le ministère public. Au terme de ces débats, le magistrat chargé de l'affaire à la requalification des charges. Au lieu d'attroupement non autorisé, le juge a trouvé une simple contravention pour justifier le motif de la comparution de Docteur Condé par devant le tribunal. Dans son verdict, le juge Mamadou Dian DIALLO a rejeté la thèse de délit mais déclaré coupable, le secrétaire permanent de l'ancien parti au pouvoir de " violation d'une décision d'une autorité administrative. Sur la répression, l'a condamné au paiement d'une amende de 50 mille francs guinéens ", a déclaré le magistrat. Cependant, il a ordonné la restitution du scellé (les objets qui auraient retirés au prévenu lors de son interpellation " à son propriétaire et met les frais au dépend du prévenu ", a ajouté le juge. Ce médecin de profession qui n'aura donc pas été envoyé à la maison centrale de Coronthie, a fondu en larmes dans la salle d'audience après son acquittement. Tout joyeux, il a tenu à rendre hommage à son conseil. " C'est un sentiment de grande joie. Et franchement je remercie mes avocats. Ceux qu'ils ont dit

est venu de mon cœur. Je voudrais que la justice guinéenne soit digne, de ne pas juger des innocents pour des faits non établis ", a suggéré Dr Sékou Condé. depuis le coup, le RPG traverse certes des difficultés mais son amour pour son secrétaire permanent est sans condition. Tout ceci, grâce au premier responsable de ce parti pour qui, il promet loyauté et fidélité. " Nous au RPG, tout le monde connaît que c'est parti organisé, structuré et qui occupe tout le territoire national. On ne peut pas obliger le RPG à faire ce qu'il ne peut pas faire. Moi personnellement, secrétaire permanent du RPG, beaucoup ne savent pas quand est-ce j'ai adhéré au RPG. J'ai adhéré le parti quand j'étais en Côte d'Ivoire et qui m'a fait adhérer ? C'est le professeur Alpha Condé. Quand on a fini, nous étions trois et je lui ai dit que jusqu'à ma mort, je serai avec vous. Si demain, tous les guinéens le laissent, s'il regarde derrière, il va me voir arrêter. Je suis dans ça, personne ne peut changer ma conviction. Je suis RPGiste et je resterai RPGiste ", a-t-il insisté.

Samuel Demba. D

Liberté de la presse

Le PM Amadou Oury Bah se prononce sur le cas des métiers fermés

Le lundi 19 mai 2025, à l'ouverture du Forum sur l'avenir de la presse en Guinée, Le Premier ministre, Amadou Oury Bah, a tenté de donner des raisons qui ont prévalu à la fermeture de certains médias privés, et d'appeler à une presse responsable et apaisée. C'était en présence des membres de son Gouvernement, des acteurs médiatiques de la Guinée et ceux venus d'ailleurs.



Le locataire du Palais de la Colombe se veut rassurant quant à la volonté des autorités actuelles à garantir la liberté de la presse dans un cadre de co-construction démocratique. Et parlant sans détour de la fermeture de plusieurs médias qui a énormément fait réagir dans le pays, le Premier ministre Amadou Oury Bah, a déclaré : « les observateurs avertis savaient que ça allait venir ». Il a par ailleurs pointé du doigt ceux qui, selon lui, voulaient "prendre la totalité de l'espace médiatique". En dépit des sanctions qui frappent certains organes de presse, celui qu'on appelle couramment Bah Oury croit savoir que la Guinée entre dans une phase d'apaisement, tout en saluant l'émergence de nouveaux médias portés par

une génération de journalistes qui, selon lui, seraient plus nuancés dans leurs traitements. Et de faire remarquer que la refondation engagée par le gouvernement a besoin de contre-pouvoir efficace. Un rôle central que doit jouer la presse tout en insistant sur une "notion de responsabilité" dans l'usage de la liberté d'expression. A l'en croire, la liberté de la presse ne peut être dissociée du respect des valeurs et croyances des autres, dans une société qu'il souhaite "réconciliée et pacifique". Espérons vivement que ce discours du chef du Gouvernement de transition ouvrira la porte à une réflexion collective sur l'avenir du secteur des médias.

Kaba Kankoula

Comité national des sages de l'UFDG

Souleymane Souza Konaté fait une mise au point sur le remplacement d'Elhadj Mamadou Saïdou Diallo

Souleymane Souza KONATE, coordonnateur de la Cellule de Communication de l'UFDG a tenu à faire une mise au point sur le remplacement d'Elhadj Mamadou Saïdou Diallo, le père de Ousmane Gaoual Diallo.



« Il s'avère utile de clarifier la décision n°035/UFDG/CAB/2025 du 21 mai 2025, qui remplace Elhadj Mamadou Saïdou Diallo par M. Falilou Barry à la présidence du Comité national des sages de l'UFDG, compte tenu des interprétations tendancieuses, voire malveillantes, tendant à dénaturer l'esprit de cette décision. En 2021, Elhadj Mamadou Saïdou Diallo avait été chargé d'assurer l'intérim de cette fonction, devenue vacante après le décès, le 16 février 2021, d'El-

hadj Serende Diallo. Le Président du Parti, Elhadj Cellou Dalein Diallo, avait alors, par une décision datée du 29 mai 2021, élevé Elhadj Mamadou Saïdou Diallo au rang de membre du Conseil politique. Il est important de noter qu'il n'a jamais été élu à ce poste et n'avait jamais exercé auparavant cette fonction. D'ailleurs, lors des précédents congrès, le Bureau national des sages n'avait pas été mis en place. Depuis l'avènement du CNRD en septembre 2021, Elhadj Ma-

madou Saïdou Diallo n'a participé à aucune réunion du Conseil politique, du Bureau exécutif, ni à aucune autre instance du Parti, invoquant des raisons de santé. Lors de sa seule apparition au QG du Parti, il était sur un déambulateur médical. En raison de son indisponibilité prolongée, il a été déchargé de ses fonctions intérimaires à la tête du Comité national des sages. Il reste toutefois membre élu du Bureau exécutif et, désigné à titre exceptionnel par le Président du Parti, membre du Conseil politique. », a écrit Souleymane Souza KONATE, Coordonnateur de la Cellule de Communication de l'UFDG.

Mamadou Oury

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Lisez le journal numérique sur le site

KéfinaFasso

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Conakry

Les recommandations du Forum sur l'avenir de la presse

Le mercredi 21 mai 2025 à Conakry, les participants au Forum sur l'avenir de la presse en Guinée, ont appelé l'État à intensifier les efforts pour élucider la disparition du journaliste Habib Marouane Kamara. Selon Medaiguinee, ils ont formulé également une série de recommandations pour renforcer la liberté de la presse, la régulation du secteur et la professionnalisation des médias.



Les recommandations suivantes ont été formulées:

A l'endroit des professionnels des médias :

-veillez au respect des règles d'éthique et de déontologie.

Faire preuve de plus de professionnalisme et de responsabilité dans leur travail et dans la couverture et le traitement des questions sécuritaires et des situations de tension ou d'insécurité. Se conformer à la réglementation relative à la carte nationale de presse pour continuer à se prévaloir de la qualité des journalistes ou des techniciens des médias.

A l'endroit de la haute autorité de la communication :

-garantir le pluralisme et l'accès équitable de tous aux médias pu-

blics et privés à travers la mise en place d'un meilleur cadre réglementaire, notamment en période électorale et référendaire.

Accroître les efforts de pédagogie pour lever le quiproquo sur la mission du régulateur.

Renforcer les capacités des professionnels des médias sur les questions de sécurité et de défense

Renforcer les capacités des forces de défense et de sécurité sur les questions relatives à la liberté de presse et de communication.

Entreprendre toute action susceptible de contribuer à la régulation efficiente des médias et des nouveaux médias, notamment en encourageant la co-régulation et l'auto-régulation.

Créer un cadre de concertation permanente entre les professionnels des médias et les forces de défense et de sécurité pour l'exécution sans anicroche de leurs missions respectives.

A l'endroit des pouvoirs publics :

-adapter les textes législatifs et ou réglementaires pour mieux garantir la liberté de presse, la professionnalisation et la responsabilisation de la presse.

Élargir le champ de compétences de la HAC à tous les acteurs de la chaîne de valeur de l'information et de la communication, quelle que soit la technologie utilisée et le mode de diffusion, mais également aux plateformes numériques et aux plateformes de partage.

Soumettre les plateformes de diffusion à une taxe sur la publicité. Soumettre les distributeurs satellitaires,

à une taxe sur la communication audiovisuelle pour la publicité diffusée sur leurs chaînes.

Assujettir les services de plateformes de partage accessibles sur le territoire

à une contribution pour la production audiovisuelle et ou au soutien aux économies créatives locales.

Confier à la HAC la prérogative

d'élaboration et de signature des conventions avec les acteurs de la chaîne de valeur de la chaîne de valeur de la communication audiovisuelle, quelle que soit la technologie utilisée et le mode de diffusion.

Confier à la HAC la prérogative d'élaboration et d'adoption des cahiers des charges des acteurs de la chaîne de valeur de communication audiovisuelle, quelle que soit la technologie utilisée et le mode de diffusion.

Renforcer les moyens de la HAC pour une régulation efficiente des médias et plateformes numériques.

Amener les médias à se constituer en entreprise de presse.

Prévoir dans la loi la mise en place par les professionnels des médias d'un organe d'autorégulation ayant une compétence sur l'ensemble des professionnels des médias.

Encourager les professionnels des médias à mettre en place un mécanisme d'autorégulation et à adopter une convention collective nationale du secteur de la presse.

Accompagner les professionnels des médias dans un processus de mise en place d'un mécanisme d'autorégulation.

Accompagner le processus d'adoption d'une convention collective nationale du secteur de la presse en veillant à une approche concertée sur la conduite du processus.

Mettre en place un cadre de coopération entre le ministère de l'information et de la communication, la haute autorité de la communication et le ministère de

l'enseignement supérieur pour la co-construction des programmes de formation dans les écoles de formation en journalisme.

Réviser le statut juridique des médias du secteur public en veillant notamment à leur octroyer les moyens pour remplir pleinement leurs missions.

Aider à la pérennisation des médias du secteur privé en contribuant dans leur financement via un fonds dédié.

Prévoir dans le fonds destiné à la presse une subvention destinée à l'organe d'autorégulation, au syndicat et à la formation continue des journalistes et techniciens des médias.

Accorder une subvention spéciale aux médias du secteur privé en période électorale et référendaire pour leur permettre d'exercer leur mission.

Par ailleurs, les participants invitent l'Etat à prendre toutes mesures nécessaires afin de poursuivre les enquêtes pour retrouver le journaliste Habib Marouane Kamara.

Les participants saluent également les démarches entreprises par le ministère de l'information et de la communication pour l'élaboration de la première politique nationale d'information et de communication de la Guinée.

Enfin, les participants félicitent la haute autorité de la communication pour cette initiative et l'encouragent à poursuivre dans son élan de soutien à la professionnalisation de la presse en Guinée.

Fait à Conakry le 21 mai 2025, les participants.

UFDG

Les vérités d'Abdoulaye Bah à l'AG du parti

Le samedi 17 mai 2025, l'assemblée générale hebdomadaire de l'UFDG s'est tenue à son siège. A cette occasion, le coordinateur des fédérations de l'intérieur du pays, Abdoulaye Bah, a taclé Dogbo Guilavogui, secrétaire fédéral du parti à Kankan, accusé d'avoir accepté un véhicule 4x4 offert par le président de la transition.

« Si on vous donne de l'argent, des véhicules, prenez-les ! C'est pour la Guinée, c'est pour vous. Mangez l'argent qu'on vous donne, ce n'est pas un problème. Mais n'acceptez pas d'insulter les cadres de l'UFDG pour autant. Celui qui s'y risque restera malheureux à vie. », dira Abdoulaye Bah. « On ne peut pas accepter que nos cadres, élus par nos militants, soient au CNRD. Ce n'est pas possible. On ne peut pas être chrétien et musulman à la fois. C'est soit à droite, soit à gauche. Ceux qui aiment vraiment ce parti doivent choisir et assumer. Pas de place pour les indécis ou les opportunistes ! », a-t-il ajouté.

Pour lui, il n'y a pas de possibilité toute possibilité de retour en arrière pour les transfuges :

« S'ils veulent aller au CNRD, qu'ils écrivent une lettre de démission. Point final. », a tranché l'ancien président de la délégation spéciale de Kindia. Il faut rappeler que les fédéraux de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) des localités de

Kankan, Siguiré et Kouroussa ont contesté leur suspension par une décision du conseil politique du parti. Dans un communiqué conjoint daté du 17 mai 2025, Ibrahima Sow de Kouroussa, Lancinet Tiguibéri Keita de Siguiré et Antoine Dôbo Guilavogui de Kankan dénoncent une décision « nulle et de nul effet », qu'ils jugent prise en violation flagrante des statuts et du règlement intérieur du parti. Les trois responsables fédéraux affirment que leur exclusion ne repose sur aucune procédure disciplinaire régulière et ne respecte ni l'article 13 des statuts ni l'article 51 du règlement intérieur de l'UFDG.

Pour eux, la décision N°031/UFDG/CAB/2025, qui émane du conseil politique, illustre une dérive inquiétante dans la gestion actuelle du parti. Ils reprochent notamment à cette instance de s'arroger des prérogatives qui, selon eux, relèvent exclusivement du Bureau Exécutif.

Kaba Kankoula

Kaloum

Le mouvement "Laguinè malanyi" mobilise en faveur de Doumbouya

Le samedi 17 mai 2025, le mouvement Laguinè Malanyi a organisé un rassemblement sur le boulevard Telli Diallo, dans la commune de Kaloum, à Conakry. Objectif : célébrer les acquis du CNRD et de son président.



Au cours de ce rassemblement, le Général Mamadi Doumbouya a été honoré en le portant au dos, un acte ancestral en Afrique, signe d'honneur et de protection pour l'avenir de la personne choisie. C'était en présence de plusieurs membres du gouvernement, dont les ministres le général Amara Camara, Fana Soumah, Mourana Soumah et la Générale Aminata Diallo. Les femmes du mouvement ont remis un tissu traditionnel, appelé « Bamba Dougui » pour marquer ce geste de reconnaissance et de soutien envers le chef de l'État.

« Nous sommes tous là aujourd'hui pour honorer la promesse que nous avons faite aux autorités. Nous avons mobilisé des gens dans tout le grand Conakry, et cette foule en est la preuve aujourd'hui. Nous avons dit que nous porterions le pré-

sident au dos, et nous avons insisté pour que cela se fasse sur le boulevard Telli Diallo, où nous sommes aujourd'hui. Le tissu que nous remettons au Général Amara Camara, qui servira à porter Mamadi Doumbouya au dos, a quatre cordes, représentant les quatre régions naturelles du pays, car celui que nous portons au dos est un homme fort. Au nom de toutes les femmes, nous disons au CNRD et au Général Mamadi Doumbouya que nous sommes derrière lui aujourd'hui et demain », a confié la présidente du mouvement, tout en invitant les Guinéens à s'intéresser au recensement administratif à vocation d'État-civil (RAVEC) en cours dans le pays.

« Au-delà de tout cela, nous appelons les gens à se faire recenser, c'est la priorité. Si vous aimez Mamadi, allez vous faire

recenser. », a-t-elle lancé.

Présent à cette manifestation de soutien, le Ministre secrétaire général à la présidence, le Général Amara Camara, a déclaré: « Les femmes m'ont promis qu'elles soutiendraient pleinement le Général Mamadi Doumbouya. Elles ont donc pris l'initiative d'organiser cette mobilisation pour offrir au président son "bamba dougui". Les femmes ont respecté leur promesse. Nous vous remercions tous et toutes d'avoir fait le déplacement. Le président est pour nous tous, mais il est particulièrement proche des femmes. Nous vous confions donc votre fils, et s'il plaît à Dieu, il n'abandonnera pas ce peuple. Prenez surtout l'affaire du recensement au sérieux, c'est ainsi que le peuple pourra l'aider et vice-versa. »

Les opposants au CNRD continuent pour leur part d'accuser les tombeurs d'Alpha Condé, à leur tête le général Mamadi Doumbouya, de vouloir confisquer le pouvoir contre la volonté de la majorité des Guinéens.

Kaba Kankoula

Tribune

Tibou Kamara, ancien ministre

« Nous sommes tous coupables ! »

L'ancien ministre d'Etat, Tibou Kamara, jette son regard rétrospectif sur la vie politique guinéenne. C'est à travers une tribune publiée dans la presse et intitulée "Nous sommes tous coupables". Lisez...

« Adolescent, j'ai été témoin de propos qui me hantent encore, malgré l'usure du temps et les caprices de la mémoire. Comment effacer des mots qui se conjuguent à tous les temps et riment avec tous les régimes ? Les paroles tranchantes ne prennent aucune ride : elles marquent à vie.

Feu Siradiou Diallo, alors leader du Parti du Renouveau et du Progrès (PRP), effectuait une tournée politique à la faveur du multipartisme renaissant en Guinée. Reçu à Dinguiraye, ma ville natale, il anima un meeting dans l'un des vestiges du PDG — l'ancien parti unique effondré après la mort de Sékou Touré, dont le régime fut balayé par un coup d'État aussi facile que chevaleresque. Le lieu, autrefois nommé « permanence du parti », avait été rebaptisé « maison des jeunes ».

J'étais dans l'assistance, curieux de voir enfin un homme qui me fascinait, comme tant d'autres, précédé par une réputation mythique de journaliste engagé et par l'aura de l'opposant farouche au père de l'indépendance nationale. Mouctar Diallo, administrateur actuel du journal L'Observateur, qui tenait un kiosque à journaux à Abidjan, en Côte d'Ivoire, attirait le jeune élève que j'étais avec les publications de Jeune Afrique qu'il m'invitait à lire, en particulier les articles signés de Siradiou Diallo qui, pour chaque Guinéen à cette époque, était une légende vivante.

Apostrophé vertement par un citoyen déçu de l'entendre prêcher le pardon et la réconciliation plutôt que d'exiger la justice pour les victimes du camp Boiro et les

martyrs tombés sous la révolution enterrée, le leader du PRP, avec le calme et la sérénité qui le caractérisaient, avait réagi en ces termes :

« Demander des comptes en Guinée après Sékou Touré, c'est comme juger l'Allemagne après le régime nazi du Führer Hitler. Tout le monde est coupable. » Cette cinglante réplique l'avait dispensé de se justifier davantage, car tout avait été dit et la salle était assommée.

Ne pourrait-on pas rappeler la réflexion de Siradiou Diallo à propos de tous les régimes qui se succèdent ? Tout le monde n'est-il pas, à chaque fois, coupable ? On se plaît et se complaît à juger et condamner à la hâte, dans la précipitation, nos chefs d'État. On oublie que, s'ils sont sur la sellette et sur une ligne de crête, ils règnent plus qu'ils ne gouvernent la plupart du temps, dans la majorité des cas. S'ils sont comptables des actes de tous, autour d'eux gravitent des forces, et se constitue une meute qui n'est pas au-dessus de tout soupçon ni exempte de reproches.

S'ils restent, aux yeux de beaucoup de leurs critiques et contempteurs, les artisans de tous les malheurs, il n'en demeure pas moins que d'autres qu'eux tirent les ficelles et les poussent à la faute. Ils ne sont forts que du soutien apparent qu'on leur manifeste bruyamment, n'osent certaines décisions et initiatives que parce qu'on leur a donné l'assurance d'une certaine « approbation populaire ».

En clair, ils exécutent la volonté du peuple avec son assentiment et son soutien, mesurables à quoi ? Bien sûr, aux clameurs qui

leur profitent, aux apparences qui leur procurent des alibis. Le peuple, manipulé par les élites, est le même qui abuse de la naïveté et de la vulnérabilité des dirigeants en acceptant de hurler avec les loups.

Ce sont des citoyens, des populations — si l'on veut, la masse ou le peuple — qui descendent dans la rue, manifestent, organisent des marches, participent à des mobilisations afin d'exprimer, à la place des dirigeants, leurs desiderata, en leur nom et pour leur compte, leurs ambitions, difficiles à porter et à assumer.

Il est vrai que le libre arbitre, la faculté de discernement et la lucidité personnelle permettent d'éviter bien des pièges et de ne pas succomber aux chants des sirènes. Cependant, trop souvent, les foules spontanées ou les déferlements humains prémédités constituent une caution morale à la dérive et une excuse parfaite aux parjures.

Pourtant, lorsque le navire coule, le capitaine est seul dans la tempête. Les rats, qu'ils fuient avant le naufrage ou restent jusqu'à l'abîme, trouveront toujours une issue pour s'en sortir : certains parce qu'ils sont partis avant qu'il ne soit trop tard, d'autres parce qu'ils n'avaient ni responsabilités publiques ni hautes fonctions à exercer.

Tous sont complaisamment exonérés de toutes les fautes commises ensemble, alors que, peut-être, sans l'aveuglement des fausses assurances données par certains et les excès de zèle d'autres, les faits pour lesquels l'on voudrait couper les têtes des coupables désignés ne se seraient jamais produits.

Personne ne demande à épargner les coupables, mais se pose-t-on toujours la question de savoir qui a exhorté à la culpabilité, l'a encouragée et soutenue ? Ceux qui sont honnis, haïs et indécus ne sont pas forcément les plus grands fautifs. Il suffit de poser la question aux anciens chefs d'État.

Lors du procès relatif à la tragédie du 28 septembre 2009, le capitaine Moussa Dadis Camara, direct et franc, a levé un coin du voile sur la difficulté à se fier aux gens et sur l'hypocrisie en politique.

Des personnes anonymes, visiteurs du soir tapis dans l'ombre des chefs et derrière les rideaux, troublent la paix dans la cité et mettent en péril la République et la nation.

Ni cités ni compromis publiquement, ces visages inconnus, figures discrètes, sont les génies malfaisants des palais, les véritables bourreaux des chefs et des peuples. Ils bénéficient de l'immunité de l'anonymat et de l'impunité garantie par la méconnaissance de leurs rôles néfastes.

Puis, il y a le « peuple », celui qu'on fait applaudir, qui prête le flanc à tout et pousse activement à la commission d'infractions, sachant qu'il ne peut pas être puni en tant que tel, même si ceux qui s'identifient à lui ou le convoient peuvent se faire épingle.

Pour des fautes commises avec la bénédiction de « son peuple » — qui, soit ne dit rien et est donc consentant, soit monte au créneau pour faire acte d'allégeance et se montre complice —, le chef de l'État, et dans une moindre mesure ses fidèles, sont les seuls à subir la vindicte populaire ou le glaive d'une justice sélective et expéditive. Un ou quelques-uns devront payer pour tous et répondront des crimes de tous : c'est l'injustice de la vie et la tyrannie de l'histoire.

Quand les sanctions sont individuelles alors que les torts sont partagés, pourquoi ceux, plus nombreux, passés entre les mailles du filet ne recommanderaient-ils pas de plus belle, n'étant ni couverts d'opprobre, ni bannis, encore moins frappés ? C'est bien connu, l'impunité est le terreau nourricier de la récidive.

Ce qui transparaît, en fin de compte et en filigrane, dans la saillie de Siradiou Diallo pour expliquer son choix de préférer le pardon et la paix des braves à une justice impossible à rendre, c'est qu'on ne peut pas faire le procès d'un pays tout entier, ni juger un peuple dans sa globalité. Il estimait qu'il est aberrant que quelques individus soient traînés devant les tribunaux alors que tout le monde a la conscience chargée et a participé, directement ou indirectement, aux crimes.

À sa façon, il a repris à son compte l'avertissement de Jésus qui, pour sauver une femme accusée d'adultère, lança à la cantonade : « Que celui qui n'a jamais péché jette la première pierre. »

Quel Guinéen peut encore se risquer à donner des leçons aux autres ? Quel cadre — politique, citoyen — peut juger les autres et leur faire la morale ?

Nous savons tous désormais que tricher, mentir, se servir, se renier, se rabaisser dans notre pays dépend du contexte et de ce que l'on peut gagner pour soi et les siens. L'opinion a été tant bernée par la faune des donneurs de leçons et défenseurs attirés du « peuple ». Ouf !

Déjà qu'on ne croyait en rien ni en personne, il est désormais admis et permis de douter de tout et de se méfier de tout le monde.

», a écrit Tibou Kamara, ancien d'Etat.

Kéfina Diakité

Sénégal

Trois anciens ministres de Macky Sall inculpés par la Haute Cour de justice

Au Sénégal, un ancien ministre la justice sous Macky Sall, inculpé pour tentative de corruption et assigné à résidence sous bracelet électronique. Ismaïla Madior Fall, est le deuxième ancien membre du gouvernement de l'administration sortante à être inculpé par la Haute Cour de justice, une juridiction spéciale, entrée en fonction en début d'année habilitée à juger les présidents et ministres pour des faits commis dans l'exercice de leurs fonctions.



Inculpé pour « tentative de corruption », Ismaïla Madior Fall, est mis en cause par un promoteur immobilier et un ex-responsable du ministère de la Justice qu'il dirigeait jusqu'en octobre 2023. Tous deux affirment qu'il aurait

reçu une avance de 50 millions de francs CFA (près de 76 000 euros) sur un total de 250 millions de francs CFA (près de 380 000 euros) contre la promesse d'octroyer au promoteur immobilier un marché public, à savoir

la construction du centre de surveillance des bracelets électroniques. L'ancien ministre rejette ces accusations. En attendant que la commission d'instruction décide de le poursuivre ou non, il, a été assigné à résidence sous bracelet électronique.

L'ancienne ministre des Mines, Aïssatou Sophie Gladima, est aussi inculpée et a été écrouée. Elle est mise en cause dans le détournement présumé de 193 millions de francs CFA (environ 295 000 euros). Une somme qui devait servir à construire un centre pour les orpailleurs touchés par le Covid-19, mais qui n'a jamais vu le jour.

Surfacturations durant la crise du Covid-19

Lundi, c'est l'ancienne ministre de la Femme, Salimata Diop qui

a été inculpée pour « complicité de détournement » d'un fond destiné à financer la riposte anti-Covid entre 2020 et 2021. Placée en liberté provisoire après le versement d'une caution de 87 000 euros comme trois autres anciens ministres, parmi lesquels le beau-frère de Macky Sall, Mansour Faye, Salimata Diop est mise en cause dans la gestion de ce fond. Dans un rapport, la Cour des comptes a relevé une série d'irrégularités comptables, comme la surfacturation de l'achat de riz destinés aux ménages défavorisés ou de l'achat de gels hydro-alcooliques.

C'est une série d'inculpations inédites concernant d'anciens ministres. C'est tout l'enjeu de la haute cour de Justice installée le 28 décembre 2024, que les plus hautes autorités de l'État puissent, elles aussi, rendre des comptes devant la justice sénégalaise.

Une institution a réformé Pour le directeur de l'ONG 3D, Moundiaye Cisse, fait preuve du bon fonctionnement des institutions : « C'est positif, parce qu'on a une justice qui essaie de mettre

tout le monde sur le même pied d'égalité. C'est un bon instrument, mais à réformer pour que ce soit conforme aux normes internationales en matière des droits de l'homme. »

Réformer, car la Haute Cour de la justice, habilitée à juger les présidents et les ministres, et installée en décembre dernier, ne prévoit pas la possibilité de faire appel de ses décisions. Pour Babacar Ba du forum du justiciable, c'est une enfreinte à un procès équitable qu'il faut corriger : « Pour que l'on puisse dire telle personne a bénéficié d'un procès équitable, si la personne n'est pas satisfaite de la condamnation, il faut que la personne ait la possibilité de saisir une juridiction supérieure pour que l'affaire soit rejugée dans le fond. Mais avec la Haute Cour de justice, les personnes n'ont pas cette possibilité. »

Plusieurs organisations de la société civile appellent donc les autorités à réviser de façon urgente la loi organique relative à la Haute Cour de justice pour garantir un procès équitable.

Etats-Unis

Deux membres de l'ambassade israélienne abattus près du musée juif de Washington

Deux membres du personnel de l'ambassade d'Israël à Washington ont été tués lors d'une fusillade survenue, mercredi 21 mai au soir, à l'extérieur d'un événement organisé au musée juif de la capitale fédérale des États-Unis, ont déclaré des responsables et des médias. Très rapidement, le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu a ordonné le renforcement de la sécurité des représentations israéliennes dans le monde.



« Deux membres du personnel de l'ambassade israélienne ont été tués de manière insensée ce soir près du musée juif de Washington. Nous enquêtons activement », a écrit, la secrétaire d'État à la Sécurité intérieure Kristi Noem sur le réseau social X.

Selon les premières informations de la maire et de la police métropolitaines de Washington, vers 21h locales, alors que le musée juif de la capitale, situé tout près du Capitole, accueillait un événement destiné aux jeunes diplomates israéliens, un homme âgé de trente ans, identifié comme Elias Rodriguez, originaire de Chicago, dans l'Illinois, a ouvert le feu sur un jeune couple à l'ex-

térieur du musée aux cris de « Free Palestine », en français « Liberté pour la Palestine ». Il a été arrêté et son arme a été saisie par les forces de l'ordre. Il n'y a donc plus de danger sur place, rapporte notre correspondant à Washington, Guillaume Naudin. Des témoins ont raconté qu'ils ont vu l'homme faire des allers et venues devant le musée avant la fusillade. Après avoir ouvert le feu sur un groupe de quatre personnes, il s'est réfugié à l'intérieur du bâtiment. CNN cite plusieurs personnes présentes à ce moment-là dans le musée qui racontent qu'il a été d'abord pris pour un témoin de la fusillade, on lui a même proposé de l'eau, car

il avait l'air secoué. Il s'était débarrassé de son arme.

Peu d'informations au sujet du suspect

Peu d'informations circulent au sujet du suspect, actuellement interrogé par le FBI et la police de la capitale fédérale américaine. Il aurait « insinué avoir commis l'infraction » et indiqué où il a jeté l'arme. Selon une courte biographie qui lui est consacrée sur le site d'un de ses employeurs, il est titulaire d'une licence d'anglais de l'Université de l'Illinois à Chicago. Ses passions seraient la musique et l'écriture.

Sur le profil LinkedIn qui lui appartient, plusieurs courtes expériences professionnelles s'entremêlent depuis août 2018. Élias Rodriguez aurait ainsi été « rédacteur d'articles » pour la plateforme de tutoriels imagés controversée WikiHow puis collaborateur d'un site fournissant des codes de réduction en ligne.

Depuis mars 2023, le suspect serait également « chercheur » et « rédacteur » pour The HistoryMakers, un organisme national de recherche et d'enseignement

à but non lucratif « qui s'engage à préserver et à rendre largement accessibles les histoires personnelles inédites d'Afro-Américains, célèbres ou méconnus ». Enfin, il travaillerait à temps plein depuis juillet 2024 pour l'AOA, l'Association américaine d'ostéopathie, où ses missions sont d'ordre administratif. « Nous ne voyons rien dans son passé qui aurait pu le placer sous notre radar », a affirmé la cheffe de la police métropolitaine de Washington, Pamela Smith, lors d'une conférence de presse.

Un « acte dévoyé de terrorisme antisémite »

Le représentant permanent d'Israël aux Nations unies, Danny Danon, a dénoncé un « acte dévoyé de terrorisme antisémite ». « S'attaquer à des diplomates et à la communauté juive, c'est franchir une ligne rouge », a-t-il ajouté dans un communiqué. Sur X, le président israélien, Isaac Herzog s'est dit « dévasté » et a, lui aussi, dénoncé un « acte de haine et d'antisémitisme méprisable ».

« Nous avons confiance dans le fait que les autorités américaines prendront des mesures fortes contre les responsables de cet acte criminel. Israël continuera à agir résolument pour protéger ses ressortissants et ses représentants partout dans le monde », a-t-il déclaré.

« La haine et le radicalisme n'ont pas leur place aux États-Unis »

De son côté, le président américain Donald Trump a, lui aussi,

rapidement réagi. « Ces horribles meurtres à Washington, évidemment motivés par l'antisémitisme, doivent cesser, MAINTENANT ! », a-t-il réagi sur son réseau Truth Social. « La haine et le radicalisme n'ont pas leur place aux États-Unis », a-t-il ajouté. « C'était un acte éhonté de violence lâche et antisémite. Ne vous y trompez pas : nous retrouverons les responsables et les traduirons en justice », a pour sa part écrit sur le réseau social X, le secrétaire d'État américain Marco Rubio.

Le ministre français des Affaires étrangères Jean-Noël Barrot a condamné cette attaque : « Le meurtre de deux membres de l'ambassade d'Israël près du musée juif de Washington est un acte odieux de barbarie antisémite. Rien ne saurait justifier une telle violence. Mes pensées vont à leurs proches, à leurs collègues et à l'État d'Israël ». De son côté, le ministre des Affaires étrangères britannique, David Lammy s'est dit « horrifié » par la mort des deux employés, dénonçant une acte « antisémite épouvantable ». En Allemagne, le chancelier Friedrich Merz a condamné « fermement » un « acte odieux ». La cheffe de la diplomatie de l'UE, Kaja Kallas, s'est, elle, dite « choquée ». « La haine, l'extrémisme et l'antisémitisme n'ont pas et ne devraient pas avoir de place dans nos sociétés », a-t-elle affirmé

RFI

Mali

Reprise du procès des affaires de l'avion présidentiel et des équipements militaires

Au Mali, le procès « fleuve » des affaires de l'avion présidentiel et des contrats d'équipements militaires surfacturés reprend ce jeudi 22 mai devant la cour d'assises, à Bamako. Des affaires de détournements de fonds publics qui remontent à 2014, portent sur plus de 130 milliards de francs CFA, et dans lesquelles neuf anciens ministres, militaires et hommes d'affaires sont poursuivis. Suspendu en novembre 2024, le procès va donc rouvrir mais dans des conditions particulières : l'ex-ministre de l'Économie, Bouaré Fily Sissoko, est hospitalisée et la composition de la cour a été largement modifiée.



En détention provisoire depuis près de quatre ans - plus que la durée légale - Bouaré Fily Sissoko n'a cessé de réclamer d'être jugée pour, selon elle, prouver son innocence. Mais l'ex-ministre de l'Économie, qui a près de 70 ans, est hospitalisée depuis un mois et demi en raison de plusieurs pathologies. Hospitalisée mais prisonnière, ses demandes de libération provisoire ayant été systématiquement rejetées.

Certificat médical

« Elle n'est pas en état de comparaître, ni physiquement, ni psychologiquement », déplore son avocat, Maître Djanguina Tounkara, certificat médical de l'hôpital du Mali à l'appui. Plusieurs autres accusés, partis hors du Mali, ne sont pas présents depuis le début du procès.

Quatre des cinq membres de la cour remplacés

Il y a six mois, le procès avait été suspendu après trois semaines d'audience pour permettre l'audition de nouveaux témoins. Depuis, ces auditions ont bien eu lieu, mais ce n'est pas la seule évolution.

Entre-temps, sur les cinq membres de la Cour, quatre ont été remplacés : seul le président reste en poste. Des changements qui, de source judiciaire, sont liés à des nominations dans d'autres juridictions ou à des « indisponibilités » personnelles. Dans ces conditions, le procès reprendra-t-il là où il avait été laissé ? Les discussions vont-elles repartir de zéro ?

Ces deux affaires ont déjà connu plusieurs rebondissements judiciaires et tiennent le Mali en haleine depuis plus de dix ans, ne semblent pas près de se clore.

RFI



RDC

La justice demande la levée de l'immunité de Constant Mutamba

En RDC, le sort du ministre de la Justice, Constant Mutamba, est désormais entre les mains de l'Assemblée nationale. Le procureur général près la cour de cassation a saisi, hier mercredi 21 mai, l'Assemblée nationale afin de solliciter l'autorisation des poursuites à l'encontre du ministre pour détournement présumé de deniers publics. A l'origine, un projet à 39 millions de dollars, pour la construction d'une prison à Kisangani, dans le nord-est du pays. Une somme de 19 millions de dollars a déjà été débloquée et versée à une société, sans aucun contrôle.



Justice.

Tensions

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) appelle à la prudence. Car si le ministre a détourné ou tenté de détourner des fonds, « il doit être poursuivi ». Mais « si ce sont des allégations montées contre lui par des politiciens ou des opérateurs judiciaires, nous devons lui apporter notre soutien ». En coulisse, les tensions entre Constant Mutamba et le parquet couvent depuis des mois.

Enquête

En novembre 2024, il avait ordonné une enquête sur l'achat d'un immeuble à Bruxelles par le procureur général. L'affaire avait fait du bruit, avant qu'on apprenne que l'achat était à crédit. Est-ce une riposte du procureur, six mois plus tard ? Un haut responsable judiciaire assure à RFI : « Il faut considérer la clameur suscitée par le dossier du ministre, pas d'animosité ».

RFI